

# **Cahier des charges pour le choix d'une signature électronique pour la société ASSURMER**

Une solution de signature électronique sera déployée sur le site web d'ASSURMER permettant à ces clients de signer des contrats d'assurance sans avoir à se déplacer dans une agence.

A la fois les particulier et les entreprises doivent bénéficier de la signature de contrat sans déplacement.

La signature doit être valable pour tout les clients résidents de l'Union Européenne.

La solution de signature électronique devra respecter les à minima les critères suivant afin d'être choisi :

- La solution doit être disponible en SaaS
- La solution devra supporter les signatures électroniques avancées
- La solution doit être capable de supporter à la fois les signatures électroniques pour les personnes physiques et les cachets électroniques pour les personnes morales
- La solution doit posséder la certification eIDAS
- La solution doit être conforme avec le RGPD
- Les serveurs devront être localisé au sein de l'Union Européenne